



MAIRIE D'ORNEX
FIPDR
République Française

D 2026 02 26 006

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

26 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 20 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, P. GUINOT, J. DIZERENS
Absents excusés	S. MANFRINI, W. DELAVENNE, G. MASRARI, H. GRANGE, M. CHALENDAR, A. NEUSSER
Absents	D. GANNE, V. KRYK, C. TOWNSEND
Procurations	S. MANFRINI à C. BIOLAY, W. DELAVENNE à O. GUICHARD, H. GRANGE à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à P. GUINOT, A. NEUSSER à A. BOUSSER
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

6. Finances – Demande de subvention auprès au Département de l'Ain pour l'aménagement du carrefour des Eycherolles

L'étude de faisabilité réalisée en 2020 en amont du Permis de Construire n° PC00128120B0005 SCI Rhône II - Rue de Genève, pour la construction d'un ensemble immobilier de 179 logements, laisse apparaître la nécessité d'aménager le carrefour entre la rue des Eycherolles et la RD 1005 afin de garantir un accès sécurisé à la nouvelle voie qui sera créée.

Le projet urbain partenarial (PUP) signé entre la SCI Rhone II et Pays de Gex Agglomération en juillet 2020 mentionne l'obligation pour la commune de réaliser un carrefour afin sécuriser les entrées et sorties de la résidence.

Pour cette opération d'investissement, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sera choisi pour accompagner la commune. Le plan de financement de l'opération pourrait présenter les caractéristiques ci-dessous indiquées.

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T.	Intitulé	Montant H.T.
Aménagement d'un carrefour	300 000 €	Département de l'Ain	95 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	15 000 €	Autofinancement	220 000 €
TOTAL	315 000 €	TOTAL	315 000€

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 95 000 € auprès du Département de l'Ain pour financer les travaux d'aménagement du carrefour des Eycherolles.
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2026.

Fait à Ornex, le 27 février 2026

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 4 Mars 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.